

Rubrique :	Pge : 26
Sciences	1/2



## Les chercheurs se mobilisent pour la défense de l'emploi scientifique

Tandis que le ministère prépare un Livre blanc sur l'avenir de la recherche française, le Comité national de la recherche scientifique se réunit en session extraordinaire le 30 juin

**ANNUS HORRIBILIS.** Pour la recherche française, 2003 restera une année noire. De coupe budgétaire en annulation de crédits, les organismes publics n'avaient jamais été mis à si rude épreuve (*Le Monde* du 16 avril). Les perspectives ne sont malheureusement guère plus encourageantes pour 2004. Certes, la ministre, Claudie Haigneré, espère toujours voir la recherche reconnue comme « une priorité nationale ». Mais les consignes très strictes données aux membres du gouvernement par le premier ministre, stipulant que « l'Etat ne doit pas dépenser un euro de plus en 2004 », laissent bien peu de marge de manœuvre.

### « ZÉRO RECRUTEMENT »

L'emploi scientifique pourrait en être la première victime. La volonté du gouvernement, dans le secteur de la recherche comme dans les autres services publics, est de réduire fortement le nombre de fonctionnaires, l'une des hypothèses étant de ne remplacer qu'un agent partant à la retraite sur deux. Selon certaines sources, Bercy aurait même entamé la discussion budgétaire sur la base de « zéro recrutement de chercheur fonctionnaire ». Ce qui signifie que les départs seraient remplacés par des postes de contractuels et non

pas de titulaires.

Déjà, cette année, 150 postes de chercheurs statutaires ont été supprimés dans les organismes publics, dont 137 au CNRS. En contrepartie, ces mêmes organismes ont eu la possibilité d'employer 400 post-doctorants sur des contrats temporaires de 12 à 18 mois. Le mouvement pourrait être amplifié en 2004. Selon le SGEN-CFDT, reçu récemment par M<sup>me</sup> Haigneré, le ministère prévoit « une extension des possibilités de post-doctorats vers un système de jeunes chercheurs, sur des projets d'une durée de trois à cinq ans ».

« On est en train d'envoyer les jeunes dans le mur, s'indigne Henri-Edouard Audier, du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU). Arrêter les recrutements statutaires et augmenter les contrats temporaires, c'est enlever aux jeunes toute chance d'entrer dans la recherche. »

Plus encore que la baisse des crédits, c'est cette menace sur l'emploi qui mobilise aujourd'hui la communauté scientifique. Un appel signé par 12 000 chercheurs a été remis, mardi 24 juin, au ministère de la recherche. Il souligne que l'Europe et la France en particulier « devraient accroître très fortement le nombre de leurs scientifiques pour être au niveau des Etats-

Unis et du Japon ». De fait, la France compte 6 chercheurs pour 1 000 actifs, alors qu'on en dénombre 8 aux Etats-Unis, 9 au Japon et même 13 en Finlande.

### « PARLEMENT DE LA SCIENCE »

Ce déséquilibre risque de s'aggraver avec le départ à la retraite de près de la moitié des chercheurs français d'ici à la fin de la décennie. « La France a besoin de plus de scientifiques, de chercheurs et d'universitaires », écrivent les signataires de l'appel, qui craignent que « la situation critique de l'emploi scientifique » et « l'insuffisante attractivité des carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche » n'aient des conséquences « gravissimes pour l'avenir du pays ».

« Le recrutement des chercheurs est devenu le problème le plus brûlant », estime, lui aussi, Jean Pailhous, président de la Conférence des présidents de section du Comité national de la recherche scientifique, qui se réunira lundi 30 juin à Paris. Cette assemblée de près d'un millier de membres, chargée de l'évaluation des chercheurs et des laboratoires, est considérée comme le « parlement de la science ». Elle ne se réunit en séance plénière que dans des circonstances exceptionnelles. Sa dernière session remonte à décembre 1998,

# Le Monde

Rubrique :	Pge : 26
Sciences	2/2

au plus fort de la contestation des réformes de Claude Allègre. « La recherche française est entrée dans un cercle "invertueux" qui accentue la désaffection des jeunes pour la science », poursuit Jean Pailhous.

Le Comité national souhaite ne pas rester sur la défensive et apporter « une contribution démocrati-

que au débat sur les perspectives de la recherche ». Le ministère a, en effet, décidé d'engager une concertation sur l'avenir de la recherche française, sous forme d'un Livre vert qui devrait être ouvert à la rentrée sur Internet. Plusieurs thèmes seront abordés, dont l'emploi scientifique et la gestion des res-

sources humaines, les relations entre organismes et universités, l'évaluation, l'espace européen de la recherche ou la « gouvernance » de la recherche publique.

Cette consultation doit déboucher, fin 2003, sur la présentation d'un Livre blanc de la recherche. « La ministre souhaite notre participation, commente Jean Pailhous.

Nous la prenons au mot en intervenant en amont et non pas en aval de cette réflexion. »

Pierre Le Hir

## Les « innovations » d'un conseil stratégique

Un sulfureux projet de réforme agite le milieu scientifique. Présenté à Claudie Haigneré, mais non publié, ce projet émane du Conseil stratégique de l'innovation (CSI), créé en juillet 2002 à l'initiative de Philippe Pouletty, président de l'association France-Biotech. Plusieurs directeurs d'organismes, dont Geneviève Berger (CNRS), Christian Bréchet (Inserm) et Marion Guillou (INRA), participent à titre personnel à ses travaux. Le CSI propose la création de fondations nationales de recherche, dédiées à des domaines prioritaires (sciences de la vie, nanotechnologies...), qui évalueraient et subventionneraient des projets scientifiques et seraient financées par des contrats industriels, des dons ou des legs, mais aussi une partie des crédits publics versés aux organismes. Il prône en outre une plus grande « flexibilité » des carrières et une titularisation tardive des chercheurs. Les syndicats condamnent cette « attaque contre la recherche » menée par « des groupes de pression ». Le ministère assure ne pas être à l'origine de ce projet, dont il dit se « démarquer ».

### UN POTENTIEL DÉCLINANT

